

DECISION N° 2020- 233

La directrice générale,

Vu la décision n° 2008-145 du 25 avril 2008 modifiée fixant l'organigramme de l'agence ;

Vu la décision n° 2019-17 donnant délégation de signature à Madame Rocard, directrice générale adjointe chargée du secrétariat général ;

Vu la décision n° 2020-24 relative aux attributions du Secrétariat Général ;

décide

Article 1

Suite à la création de la direction des systèmes d'information et des usages numériques à compter du 1^{er} septembre 2020, la décision n° 2008-145 fixant l'organigramme de l'agence a été modifiée.

Les changements suivants sont apportés :

- 1) A l'article 4 de la décision n° 2019-17, le nom des intérimaires suivants : Bellot, Bringuier, Candau est supprimé.
- 2) Dans les articles 1 et 2 de la décision n° 2020-24, tous les mots et paragraphes se rapportant à la délégation des systèmes d'information sont supprimés. L'article 10 est supprimé.

Article 2

Les décisions susvisées modifiées par la présente décision seront publiées sur intranet.

07 SEP. 2020

Nanterre, le

La Directrice Générale



Patricia BLANC